

**COLLOQUE INTERNATIONAL INTERDISCIPLINAIRE
SUR LA GOUVERNANCE**

**LA GOUVERNANCE A L'ERE DES CHANGEMENTS GLOBAUX :
Situation, résilience et défis en Afrique**

**Les 28, 29, 30 juin 2022
Yamoussoukro, Côte d'Ivoire**

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le concept de gouvernance est au centre des discours, des réflexions et des recherches. Il est parfois perçu comme une méta-variable explicative des résultats de gestion d'une institution, d'une organisation ou d'une association. La gouvernance fait référence à l'ensemble des processus de gouvernement, aux institutions et aux processus et pratiques en matière de prise de décision et de réglementation concernant les questions d'intérêt commun. La bonne gouvernance ajoute une dimension normative ou une dimension d'évaluation au processus de gouvernance. Du point de vue des droits de l'Homme, elle fait avant tout référence au processus par lequel les institutions publiques et d'utilité publique, bien que de droits privés, conduisent des affaires publiques, gèrent des ressources publiques et garantissent la réalisation des droits de l'Homme (OCHR, 2016).

Le recours à la notion de gouvernance a connu une extension au cours des dernières décennies, alors que le mot était à peine utilisé il y a trente ans. Le contenu de la notion de gouvernance est souvent imprégné de normativité, en ce sens que la gouvernance renverrait à un mode de gestion ou à des pratiques qui s'inscriraient d'entrée de jeu à l'intérieur du registre de la positivité, par opposition au gouvernement, en l'occurrence, qui, depuis des lustres relèverait plutôt du registre de la négativité.

A l'instar de bien de pays dans le monde, les pays africains sont engagés dans un processus de transformations complexes, profondes et largement interdépendantes. Ainsi, la gouvernance rendrait désastreux le sous-développement déjà complexe par la dépendance techno-économique et politique héritée du joug colonial. Le sous-développement se trouve reflété dans les institutions, les traditions, les groupes sociopolitiques et les relations extérieures des pays qui en sont l'objet. Or, l'une des causes du sous-développement des États africains serait la mal gouvernance des structures de décision permettant la mobilisation des puissances publiques.

Ces transformations induisent de nombreux enjeux pour soutenir l'équilibre de la société et garantir la stabilité et la tranquillité des peuples. Au nombre de ces enjeux, figurent ceux de la santé globale, de la régulation et du contrôle de phénomènes de migrations internationales, de la gestion des changements climatiques, du contrôle des ressources naturelles, de l'insertion professionnelle, de la formation, du contrôle des dynamiques urbaines, sécuritaires et territoriales. Tous ces enjeux conduisent les gouvernants à se fixer des objectifs pour développer une économie compétitive, un secteur bancaire compétitif, un système éducatif accessible et performant, un régime fiscal qui génère des revenus suffisants, des infrastructures modernes et durables, un système de santé et de protection inclusif, un système de production agricole et agro-alimentaire résilient et plus dynamique. On peut noter que la sécurité alimentaire et nutritionnelle demeure encore et toujours une préoccupation mondiale. Au spectre de la crise alimentaire, s'ajoute l'insécurité nutritionnelle pour la plupart

des pays de l'Afrique Occidentale. Les changements climatiques, la forte croissance démographique, la non-maîtrise des techniques agricoles et les comportements à l'encontre de la protection de l'environnement, la méconnaissance des lois et textes sur le foncier constituent des facteurs exacerbant. Tous ces facteurs montrent que la sécurité alimentaire exige l'application d'une bonne gouvernance aux niveaux international, régional et national afin d'assurer la durabilité des systèmes alimentaires. La coordination, la cohérence et la complémentarité des actions des organisations qui œuvrent en faveur d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable doivent permettre de trouver des solutions adaptées et de mobiliser un appui significatif au bénéfice de la sécurité alimentaire, d'améliorer l'efficacité et l'impact de l'action des acteurs publics comme privés.

La situation actuelle de la Promotion de la Santé (PS) en Afrique est l'un des paradoxes qu'on connaît sur le continent. L'une des explications possibles à cette situation d'échec est certainement à trouver dans le fait que les interventions sanitaires se sont, surtout et jusque-là, centrées sur les Systèmes de Santé (SS) et jamais sur les Déterminants de la Santé (DS) au moment où l'on sait que les systèmes de santé ne peuvent prétendre, à eux seuls, contribuer véritablement à l'amélioration de l'état de santé (Houéto, 2008)

L'enseignement supérieur continue d'être caractérisé dans de nombreux pays africains par une crise de sureffectif, de personnel inadéquat, de normes en détérioration, d'infrastructures physiques délabrées, d'équipements insuffisants et d'un soutien gouvernemental en baisse du point de vue budgétaire et politique. Dans le même temps, on demande au secteur de l'enseignement supérieur de produire des diplômés de qualité et une recherche de pointe en vue d'appuyer le développement national et continental. Bien que le rôle essentiel que joue ce secteur dans la capacité du continent à réaliser les objectifs d'initiatives telles que : le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique de l'Union Africaine et les Objectifs du Millénaire pour le Développement de l'ONU soit de plus en plus reconnu, les réformes politiques et institutionnelles traitent essentiellement de l'impact économique de l'enseignement supérieur dans de nombreux pays et négligent l'aspect gouvernance. D'un autre côté, la vision qui guide les objectifs en matière de développement aux niveaux national, continental et international souligne le rôle central joué par une bonne gouvernance comme condition préalable à la réalisation de ces objectifs (SAIIA, 2009).

Depuis 2015, une initiative vise à « soutenir le développement des capacités à préparer et mettre en œuvre les plans d'émergence » du continent. Pour l'atteinte de cet objectif et pour se hisser au rang des pays émergents, il faut comprendre les facteurs limitants, les expériences de résilience et les défis actuels à relever pour répondre efficacement aux défis globaux qui se posent aux collectivités humaines. Aussi face aux enjeux locaux et aux défis de la mondialisation, l'efficacité de la gouvernance doit-elle être questionnée.

Le présent colloque invite à la réflexion, chacun selon son domaine de compétence professionnelle et de responsabilité sociale, les Enseignants-Chercheurs, les Chercheurs, les étudiants, les Dirigeants de l'Administration Publique et du Secteur Privé, les Responsables d'ONG, les décideurs politiques autour des quatre composantes de la gouvernance que sont le Cadre Politique et Juridique, la Coordination et Cohérence des actions, la mise en œuvre et l'application et le Suivi-Évaluation.

Références bibliographiques

David Houéto, (2008), La promotion de la santé en Afrique subsaharienne : état actuel des connaissances et besoins d'actions, IUHPE – PROMOTION & EDUCATION Supp (1) 2008

OCHR 2016,

<https://www.ohchr.org/FR/Issues/Development/GoodGovernance/Pages/AboutGoodGovernance.aspx>

Tsoeu Petlane (2009), Intégrer l'enseignement de la gouvernance dans l'enseignement universitaire en Afrique : Perspectives, défis et leçons, SAIIA

https://media.africaportal.org/documents/SAIIA_Occasional_Paper_43_French.pdf

2- OBJECTIFS DU COLLOQUE

2-1 Objectif général :

L'objectif général de ce colloque est de faire l'état de la gouvernance dans les domaines déclinés dans les différentes thématiques, notamment la gouvernance des peuples et des sociétés, la gouvernance universitaire et de la recherche, employabilité et la compétitivité économique, la gouvernance de la Sécurité Alimentaire, nutritionnelle et environnementale, la Gouvernance des Systèmes de Santé, la Gouvernance sécuritaire, la Gouvernance des diversités linguistique, artistique et culturelle.

2-2 Objectifs spécifiques :

De manière spécifique, il s'agira d'apporter un éclairage sur :

- La gouvernance des peuples et des sociétés ;
- La gouvernance universitaire et la recherche face aux contraintes de l'employabilité et de la compétitivité économique ;

- La gouvernance de la Sécurité Alimentaire, nutritionnelle et environnementale ;
- La Gouvernance des Systèmes de Santé et des Crises Sanitaires Majeures (CSM) ;
- La gouvernance des diversités linguistique, artistique et culturelle ;
- La gouvernance sécuritaire ;
- L'identification des mécanismes de communication et de diffusion sur les enjeux de la gouvernance face aux défis des changements globaux ;
- La proposition de mécanismes de résilience pour une meilleure gouvernance en Afrique.

3- AXES THEMATIQUES DU COLLOQUE

Plusieurs thématiques seront abordées durant le colloque :

Axe 1 : Gouvernance des peuples et des sociétés

- Société
- Genre
- Civilisation
- Politique
- Administration
- Ecologie
- Coutume en Afrique
- Religion

Axe 2 : Gouvernance universitaire et de la recherche, employabilité et compétitivité économique

- Gestion des universités et structures de recherches (association, administration, syndicats...)
- Enseignement supérieur, recherche et employabilité
- Enseignement supérieur, recherche et compétitivité économique

- Enseignement supérieur, recherche, Innovation et entrepreneuriat
- Enseignement supérieur, recherche et développement durable

Axe 3 : Gouvernance de la Sécurité Alimentaire, nutritionnelle et environnementale

- Disponibilité alimentaire déterminée par le niveau de production alimentaire, les niveaux de provisions, et la commercialisation
- Accès économique et physique aux aliments
- Utilisation des aliments, transformation, consommation et nutrition des consommateurs
- Stabilité et durabilité de la disponibilité, de l'accès et de l'utilisation
- Conservation et gestion des ressources naturelles

Axe 4 : Gouvernance des Systèmes de Santé

- Gouvernance des offres de soin
- Gouvernance de la formation du personnel de santé
- Gouvernance de l'environnement sanitaire (infrastructures, plateau technique, restauration...)
- Gouvernance des productions, promotion, distribution, vente des médicaments
- Gouvernance de santé au travail
- Gouvernance et gestion des systèmes de santé
- Gouvernance des établissements publics de santé

Axe 5 : Gouvernance sécuritaire

- Etat de Droit et Sécurité Nationale
- Relations Civilo-Sécuritaires/ Retour des coups d'état militaires en Afrique
- Sécurité en milieu carcéral : Privation versus jouissance de droits
- Démographie galopante et sécurité urbaine
- Extrémisme violent et terrorisme.

Axe 6 : Gouvernance des diversités linguistique, artistique et culturelle

- Diversité culturelle, linguistique et développement
- Action des États pour l'aménagement linguistique
- Politique linguistique, promotion et valorisation des langues africaines

Axe 7 : Gouvernance foncière rurale

- Cadre juridique et institutionnel national du foncier rural
- La sécurisation foncière rurale
- Dynamiques socio-foncières et leurs implications
- Politique publique de sécurisation foncière
- Politique foncière et accès de la femme au foncier rural en Afrique
- Etat de la question foncière rurale en Côte d'Ivoire
- La sécurisation foncière rurale des femmes et des groupes sociaux vulnérables
- Les Politiques publiques foncières rurales et le phénomène de l'accaparement des terres rurales
- Les mécanismes de régulation des conflits fonciers ruraux et leur efficacité
- Les enjeux de sécurisation foncière rurale
- Foncier rural et cohésion sociale

4- LIEU

Fondation Félix HOUPHOUET-BOIGNY, Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)

5- LANGUE DE COMMUNICATION

Les langues officielles du colloque sont le français et l'anglais. Des dispositions seront prises pour la traduction simultanée anglais-français de toutes les sessions en plénière et de la plupart des sessions en parallèle.

6- SOUMISSION ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS

6.1- Soumission

Les résumés doivent être présentés en français ou en anglais. Une personne ne peut présenter qu'un seul résumé à titre d'auteur(e) principal(e).

Deux formes de contributions peuvent être soumises :

Les communications au colloque pourront porter sur des réflexions théoriques et/ou des travaux empiriques. Le colloque sera aussi un lieu d'échanges et de réflexion prospectif et convivial entre la communauté scientifique et les praticiens du monde des organisations et des entreprises.

La sélection se fera à partir d'intentions de communications.

- Communications orales

Les propositions de communication orale doivent respecter le format suivant (Times New Roman, Taille 12, interligne simple) :

Titre de la communication (Majuscule, Gras, Times News Roman, Taille 12) ;

Noms, fonction et affiliation de.s l'auteur.e.s ;

Adresse électronique de.s auteur.e.s ;

Les résumés ne doivent pas excéder 3000 signes espaces compris (contexte, objectif, méthodologie, résultats, conclusion).

Les présentations se feront en 25 min (10 min d'exposé + 15 min de discussion)

- Posters

Les propositions de Poster doivent respecter le Format A0 (118 x 84,4 cm ou 120 x 80 cm) et ne pas excéder *1500 signes espaces compris*.

Les Posters seront exposés durant les trois jours du colloque dans un espace dédié.

6.2- Valorisation des contributions

Après sélection par le comité scientifique du colloque, certaines communications pourront être proposées pour publication dans un ouvrage collectif et dans un numéro thématique dans les revues scientifiques du PASRES et du FONSTI.

Les intentions de communication seront évaluées par un comité scientifique. Les auteurs seront informés des décisions du Comité Scientifique.

Les auteurs dont le comité scientifique retiendra les soumissions seront invités à soumettre un texte complet de 5 000 à 7 000 mots, en vue d'une publication.

6.3- PRIX

Des prix seront octroyés aux meilleures communications des différents axes :

- **Prix de la Meilleure Communication orale féminine**
- **Prix du Meilleur Poster**
- **Prix de la Meilleure Communication (Jeune chercheur)**

7- PUBLIC CIBLE

Ce colloque cible les Enseignant(e)s-Chercheur(e)s, Chercheur (e)s, étudiant (e)s, professionnels, les cadres de l'Administration publique et privée, les associations, toutes personnes intéressées par la thématique. Une attestation sera délivrée à chaque participant à la clôture du colloque.

8- CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'inscription au colloque est obligatoire. Le formulaire d'inscription est téléchargeable via les liens ci-dessous.

Des prises en charge allant de 25% à 100% peuvent être offertes aux premiers étudiants inscrits.

La devise utilisée pour le règlement des frais est le FCFA.

Les frais d'inscription comprennent :

- L'accès aux journées scientifiques,
- Les pauses-café
- Les déjeuners,
- La documentation relative à l'atelier
- La publication de l'article dans les actes du colloque
- La visite touristique

L'hébergement n'est pas pris en compte par les organisateurs. Une liste d'hôtel sera disponible sur les sites web dédiés.

Suite à l'acceptation de la proposition de communication, au moins le premier auteur de la communication doit avoir payé les frais d'inscription à la date limite indiquée. En cas de défaillance (absence ou non-règlement effectif de l'inscription), la communication sera retirée du programme définitif.

Par respect envers les autres congressistes, les auteurs s'engagent à venir si la communication est acceptée et à prévenir les responsables du colloque le plus rapidement possible de tout désistement.

Frais d'inscription

Participation en présentiel (option recommandée)		Participation à distance sur Zoom (Possibilité offerte aux participants basés principalement hors de la Côte d'Ivoire)	
Avant le 10 Mai 2022	Après le 10 Mai 2022	Avant le 10 Mai 2022	Après le 10 Mai 2022

Chercheurs et professionnels du Nord	100 000	125 000	25 000	50 000
Chercheurs et professionnels du Sud	50 000	75 000	30 000	30 000
Associations, ONG...	40 000	50 000	30 000	30 000
Etudiants du Nord	40 000	50 000	25 000	30 000
Etudiants du Sud	20 000	30 000	20 000	25 000

Le règlement se fera par :

- virement bancaire,
- mobile money

8. CALENDRIER

Date de publication de l'appel : **18 Janvier 2022**

Date limite de soumission des résumés : **31 mars 2022**

Notification du Comité Scientifique (acceptation/refus) : **10 avril 2022**

Date limite de soumission des articles-projet : **20 mai 2022**

Début et fin des inscriptions : **10 avril au 10 mai 2022**

Renvoi des textes corrigés par le comité scientifique : **30 mai 2022**

Retour définitif des auteurs : **15 juin 2022**

Déroulement du colloque : **28, 29, 30 juin 2022**

Publication des actes de colloque : octobre 2022

10. Secrétariat du colloque

Tous les renseignements concernant le colloque (inscription, communication, programme, etc.) peuvent être obtenus en contactant le secrétariat du colloque à l'adresse suivante :

Email: info@fonsti.org, colloquegouvernance@fonsti.org

Sites Web: www.colloquegouvernancefonsti.org

www.fonsti.org

www.csrs.ch/pasres